

**GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL**



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**le jeudi, 10 mars 2022 à 14h30
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 4 mars 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Correspondance et informations

- Déclaration politique

2. Politique

- 1. Tableau de préséance

3. Conventions, compromis, contrats

- 1. Résiliation contrat de prestation de service M. Dostert
- 2. CCT Sud – approbation du protocole d'accord
- 3. Convention MENJE / AC Kayl – service SEA 2022
- 4. Compromis de vente Mme Schlessler
- 5. Compromis de vente Péitesch Immobilière
- 6. Contrat de bail M. Kom Kenmegne
- 7. Avenant au contrat de licence APTOS (WISAL)
- 8. Convention MENJE/ Jugendtreff asbl / AC Kayl - service pour jeunes 2022

4. Règlements communaux

- 1. Approbation de règlements d'urgence temporaires de la circulation
- 2. Modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

5. Personnel

- 1. Conversion d'un poste de salarié à tâche intellectuelle de la carrière PE5Form en un poste de salarié à tâche intellectuelle de la carrière C4 de la CCT SAS
- 2. Fixation des indemnités pour les secrétaires et experts dans les commissions consultatives

6. Commissions consultatives

- 1. Création de la commission sports, loisirs et culture

7. Syndicats communaux et commissions diverses

- 1. Nomination de délégués pour les syndicats communaux
- 2. Répartition de neuf heures de congé politique supplémentaire pour les délégués dans les syndicats communaux
- 3. Nomination d'un délégué pour Sudénergie S.A.
- 4. Nomination de deux délégués pour la commission de surveillance pour l'exploitation de la station de pompage alimentant le Kaylbach (Ottange II – France)
- 5. Nomination d'un membre du conseil communal au sein du conseil d'administration de l'a.s.b.l. Jugendtreff Kayl/Téiteng
- 6. Nomination de délégués pour le Klimabündnis Lëtzebuerg
- 7. Nomination d'un membre du conseil communal au sein du conseil d'administration l'a.s.b.l Office Régional du Tourisme Sud
- 8. Nomination de délégués dans la commission de surveillance de l'école de musique de Dudelange

8. Aménagement

- 1. Droit de préemption terrain N°1084/2187 au lieu-dit « Ledderten »

9. Office social

- 1. Convention 2022 Office social Kälteiteng-Rëmeleng

10. Finances

- 1. Réduction temporaire du loyer pour le local commercial 48, rue du Commerce

2. Décision sur l'allocation d'un chèque-énergie pour l'année 2022
3. Décomptes de projets extraordinaires de travaux :
 - 4/0420/2123/018 Réaménagement de la cour d'école de Tétange
 - 4/625/221313/08002 Réaménagement du parc Ouerbett
 - 4/624/221313/11007 Réaménagement rue Biermecht
 - 4/250/221311/19009 Réaménagement grenier Jugendtreff
 - 4/250/221311/20015 Aménagement d'une nouvelle chaudière à la maison des jeunes
 - 4/622/222200/13015 Support pour bicyclettes
 - 4/624/221313/13010 Travaux lotissement Helpertsbam
 - 4/624/221313/18014 Réaménagement du chemin pour piétons/cyclistes reliant la rue de la Tannerie et la rue de la Fontaine
4. Vote du budget rectifié 2021 et du budget 2022

11. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

En séance secrète